



COMPTE RENDU RÉUNION BUREAU DU 09 02 2022

tous présents

BILAN AS : Félicitations du Président à l'AS THEIL pour son parcours et sa courte mais réelle élimination en coupe au goal avéragé (2 points) du mieux sur l'ensemble, nous continuons d'apprendre, tout en constatant des anomalies difficile à expliquer mais qui nous coûtent comme la perte aux points ciblés à domicile, l'échec de nos tireurs en tir ciblés mais aussi au court des parties.... Nous gardons le moral pour la prochaine saison, dans la convivialité et l'ambiance qui caractérise Marseillan

Pour les remboursements la prochaine saison, toujours 2 voitures souhaitées, se feront entre écart plein départ / plein arrivée (vote majorité)

CONCOURS DU PRÉSIDENT DU 18 FÉVRIER des modifications ont du être apportées compte tenu du nombre d'inscrit, et la volonté du club de faire jouer tous les inscrits Guy à proposé de passer en quadrette à partir des triplètes formées, répartitions équitables des non inclus « équipes »

Accord et vote à l'unanimité du bureau tout a été solutionné et affiché des mercredi 09 02 afin d'éviter toute contestations TOUTES LES DONNÉES ONT ÉTÉ AFFICHÉES PAR GUY

Rappel les clefs sont réservées uniquement aux membre du bureau
Horaire d'hiver maintenus jusqu'au changement d'heure
Tous les terrains sont jouables et doivent être utilisés et nettoyés « coup de balai » après chaque rencontre »

Demande du Président, suite à plusieurs sollicitations et après vote du bureau « majorité » 1(une) personne qui se sera inscrite au club pourra assister à notre réunion de bureau, pour cela s'inscrire au club ou par mail la personne retenue différente à chaque fois sera la 1ère inscrite.

petit rappel nous avons mis une boite à idées au club « pour recevoir toutes les idées ou propositions pour notre club » jamais utilisée donc supprimée ;

Accord du bureau pour ventiler à tous membre le cr des réunions de bureau

Finances : Le soleil continu de briller ,,,, Mr météo veille,,,,,

Prochaine réunion de bureau le mercredi 06 avril à 10h au terrain

Daniel le 12 02 2022